

Fiche signalétique



Transline* Herbicide

*Marque de commerce de Dow AgroSciences - Dow AgroSciences Canada Inc. est un usager autorisé.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613 996 6666

1. Product Identification:

Nom du produit: Transline* Herbicide

Utilisation du produit: Conçu pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges dans les aires non cultivées, dans les peuplements ou plantations de sapins baumiers et dans les parcours et pâturages de graminées.

N° de code du produit: 11388

N°s d'identification GMID: 251090

N° de la FS: DASCI-F087

Entrée en vigueur: le 22 janvier 2005

Fournisseur:

Dow AgroSciences Canada Inc.
Suite 2100, 450 – 1st Street SW.,
Calgary, Alberta,
Canada, T2P 5H1
www.dowagro.ca

Imprimée le: 18 janvier, 2006

Ce produit est réglementé en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires

2. Composition:

Component	CAS Number	% (w/w)
Clopyralide (sous forme de sel de monoéthanolamine)	057754-85-5	40,9
Ingrédients inertes:		59,1
incluant:		
Alcool isopropylique	000067-63-0	>1,0 ¹
Polyglycol 26-2	069029-39-6	

¹Pourcentage de la préparation totale

3. Renseignements sur les dangers:**Aperçu des risques:**

Ce produit est un liquide clair d'un brun rougeâtre qui dégage une odeur de sucré. Une exposition prolongée peut irriter la peau. De légères lésions cornéennes, qui seront temporaires, peuvent se produire.

Précautions spéciales: Ce produit contient de l'isopropanol. Les études sur la santé indiquent que l'isopropanol comporte certains risques pour la santé, qui peuvent varier d'une personne à l'autre. Par mesure de prudence, l'exposition à ce produit sous forme de liquide, de vapeurs, de brouillard ou de fumées doit être réduite au minimum.

Effets possibles sur la santé:

Yeux: Ce produit peut causer de très légères lésions cornéennes, qui seront temporaires. Les vapeurs peuvent irriter les yeux.

Contact cutané: Une exposition prolongée peut causer une irritation modérée.

Absorption cutanée: Une seule exposition prolongée risque peu d'entraîner l'absorption de quantités nocives.

Ingestion: L'ingestion de petites quantités associée à une manipulation normale ne devrait pas entraîner d'effets nocifs.

Inhalation: Les vapeurs peuvent atteindre des concentrations excessives et peuvent être dangereuses à la suite d'une seule exposition. Une exposition excessive (environ 400 ppm) à l'alcool isopropylique (isopropanol) peut irriter les yeux, le nez et la gorge. Une exposition prolongée ou à une concentration encore plus élevée d'isopropanol peut causer de l'incoordination, de la confusion, de l'hypotension, de l'hypothermie, un collapsus circulatoire, un arrêt respiratoire et la mort. On a constaté chez les animaux exposés aux vapeurs d'isopropanol des lésions à la membrane de l'oreille moyenne.

4. Premiers soins:

Contact avec les yeux: Tout en tenant les yeux ouverts, rincer sous un mince filet d'eau à débit constant pendant 15 à 20 minutes d'affilée. Si on porte des verres de contact, les retirer au bout de cinq minutes, puis continuer à rincer. Consulter un spécialiste.

Contact avec la peau: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer à grande eau

Fiche signalétique



Transline* Herbicide

*Marque de commerce de Dow AgroSciences - Dow AgroSciences Canada Inc. est un usager autorisé.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613 996 6666

pendant 15 à 20 minutes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion: Consulter un médecin immédiatement. Si la personne est consciente et qu'elle peut avaler, lui faire boire un verre d'eau. Ne pas faire vomir à moins de directives contraires de la part d'un spécialiste de la santé.

Inhalation: Amener la personne incommodée à l'air frais. Si elle respire avec difficulté, consulter un spécialiste puis commencer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche. Si les difficultés respiratoires persistent, consulter un médecin.

Note au médecin: Il n'y a pas d'antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

5. Mesures de lutte contre le feu:

Point d'éclair: 47°C (Tagliabue en vase clos)

Limites d'inflammabilité: indisponibles

Température d'inflammation spontanée: indisponible

Agents d'extinction: brouillard d'eau, mousse antialcool, CO₂ ou poudre chimique. La mousse est préférable.

Sensibilité au choc/à la décharge d'électricité statique: données indisponibles

Risques d'incendie et d'explosion

inhabituels: Sous l'action du fumée, ce produit peut dégager des fumées nocives. Contenir l'eau de lutte contre l'incendie afin de l'éliminer ultérieurement.

Matériel de lutte contre l'incendie: Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive intermittente et une tenue d'intervention complète.

6. Mesures à prendre en cas de rejet accidentel:

Nettoyer avec une matière absorbante. Ne pas utiliser d'eau pour nettoyer les lieux. Transline contient un herbicide qui agit sur bon nombre de plantes à feuilles larges. Éviter de contaminer le sol près de la végétation que l'on désire protéger. Voir à ce que le produit déversé ne contamine pas les réserves d'eau. En cas de gros déversements, endiguer et barricader la

zone et aviser CANUTEC au 613 996 6666 de même que les autorités locales.

7. Manipulation et entreposage:

Manipulation: Garder hors de la portée des enfants et des animaux. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Une fois le travail terminé, retirer sans tarder ses vêtements contaminés et les laver. Laver les vêtements contaminés séparément de la lessive domestique, puis les faire sécher sur la corde. Après avoir lavé les vêtements contaminés, faire fonctionner la machine à laver pendant un cycle complet avec de l'eau chaude et du détergent seulement, avant de l'utiliser à nouveau pour la lessive de tous les jours.

Entreposage: Entreposer dans le contenant d'origine avec le couvercle fermé hermétiquement. Ce produit est combustible. Ne pas utiliser ni entreposer près de sources de chaleur, des flammes nues ou d'autres sources d'inflammation, particulièrement si les températures d'entreposage se situent près du point d'éclair (47°C). Des fumées nocives se forment en cas de feu.

8. Normes d'exposition, protection individuelle et limites d'exposition:

Limites d'exposition:

Clopyralide (acide): Norme d'hygiène industrielle de Dow AgroSciences: 10 mg/m³

Alcool isopropylique: TLV ACGIH et PEL OSHA: 400 ppm TWA, 500 ppm STEL

Polyglycol 26-2: Norme d'hygiène industrielle de Dow AgroSciences: 2 mg/m³

Mesures d'ingénierie: Assurer une ventilation de tirage générale et/ou locale pour maintenir la concentration des contaminants atmosphériques au-dessous des limites d'exposition. N'utiliser le produit que dans un endroit bien ventilé.

Protection respiratoire: Maintenir la concentration des contaminants atmosphériques au-dessous des limites d'exposition. Si une protection respiratoire est requise, porter un respirateur homologué à adduction d'air filtré ou un respirateur homologué à adduction d'air pur et à pression positive intermittente, selon la concentration atmosphérique possible. Pour les urgences et autres situations où les limites

Fiche signalétique



Transline* Herbicide

*Marque de commerce de Dow AgroSciences - Dow AgroSciences Canada Inc. est un usager autorisé.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613 996 6666

d'exposition peuvent être grandement dépassées, porter un appareil respiratoire homologué autonome à pression positive intermittente ou un respirateur à pression positive intermittente à adduction d'air avec système d'alimentation en air auxiliaire autonome. Dans les endroits fermés ou mal ventilés, porter un respirateur homologué à pression positive intermittente ou à adduction d'air.

Vêtements de protection: Porter des gants qui ne laissent pas passer ce produit si des contacts prolongés ou fréquents sont possibles.

Protection des yeux: Porter des lunettes de sécurité. Si l'exposition aux vapeurs est inconfortable, porter un masque facial.

Autre protection: aucune mention

9. Propriétés physiques et chimiques:

Point d'ébullition: 100°C

Pression de vapeur: 23,5 mm Hg à 20°C

Volatilité: 1,06 à 20°C

pH: 7,5 à 8,0

Apparence: liquide brun rougeâtre

Odeur: odeur de sucré

Coefficient de répartition eau/huile: indisponible

Densité: 1,161 à 20°C

Vitesse d'évaporation: indisponible

Solubilité dans l'eau: miscible

Point de congélation: indisponible

Seuil olfactif: indisponible

Point de fusion: sans objet

10. Stabilité et réactivité:

Stabilité: Conserver au sec, dans un endroit frais. Éviter les températures élevées et la lumière directe du soleil. Ne pas utiliser ou entreposer près de sources de chaleur, de flammes nues ou d'autres sources d'inflammation, surtout si la température de l'air se situe près du point d'éclair (47°C).

11. Données sur la toxicité:

Absorption cutanée: DL 50 aiguë (lapin): >5000 mg/kg

Ingestion: DL 50 aiguë (rat): >5000 mg/kg.

Inhalation: À la concentration maximale qu'on a pu réaliser dans les essais (3,0 mg/L pendant quatre heures), ce produit n'a entraîné aucun

effet néfaste chez les animaux d'expérimentation.

Sensibilisation: données non disponibles

Effets chroniques: On a constaté chez les animaux des effets sur le foie et les reins ainsi qu'un état léthargique. On a constaté chez les rats mâles exposés à l'isopropanol des effets sur les reins et/ou des tumeurs. On croit que ces effets sont propres à l'espèce et risquent fort peu de se manifester chez l'homme.

Cancer: Les ingrédients testés de cette préparation n'ont pas causé de cancer chez les animaux de laboratoire.

Anomalies congénitales: Le clopyralide a causé des anomalies congénitales chez les animaux d'expérimentation, mais seulement à des doses excessives qui étaient gravement toxiques pour les mères. On n'a constaté aucune anomalie congénitale chez les animaux exposés à des doses de clopyralide plusieurs fois plus élevées que celles qui pourraient être atteintes durant une utilisation normale du produit. On a constaté que des doses extrêmement élevées d'acide isopropylique entraînaient chez les rats des anomalies congénitales et des effets toxiques sur le fœtus. À de plus faibles concentrations, on n'a observé aucun effet sur le fœtus.

Effets sur la reproduction: Dans les expérimentations animales, les ingrédients testés de cette préparation n'ont pas entravé la reproduction.

Mutagenicité: D'après les résultats des essais *in vitro* et chez les animaux, les ingrédients testés de cette préparation n'ont pas de pouvoir mutagène.

12. Incidence sur l'environnement:

On considère que le clopyralide n'est pas toxique pour les abeilles. En se fondant en grande partie ou totalement sur l'information relative au clopyralide, on a conclu que Transline est pour ainsi dire non toxique pour les organismes aquatiques par suite d'une exposition aiguë et pour ainsi dire non toxique pour les oiseaux par suite d'une exposition dans l'alimentation. Le clopyralide est légèrement toxique pour les oiseaux par suite d'une exposition aiguë. Le potentiel de bioconcentration du clopyralide est faible. Pour



Fiche signalétique

Transline* Herbicide

*Marque de commerce de Dow AgroSciences - Dow AgroSciences Canada Inc. est un usager autorisé.

En cas d'urgence appeler le CANUTEC au 613 996 6666

obtenir de plus amples renseignements sur l'écotoxicité, communiquer avec Dow AgroSciences au 800 667 3852.

Dégradation et métabolisme:

Dans le sol: Une dégradation microbienne se produit dans le sol; la dégradation est lente dans un sol stérile. Le CO₂ est le principal produit de la dégradation; des traces seulement d'un autre métabolite ont été décelées. La dégradation aérobie dépend de la concentration initiale (la demi-vie va de 7 jours à 0,0025 ppm, à 435 jours à 2,5 ppm, sol sablo-argileux), de la température du sol et de son humidité; la demi-vie se situe entre 14 et 56 jours (norme du Royaume-Uni) ou entre 2 et 94 jours (norme des États-Unis). Bien que les données indiquent un potentiel de migration, les études lysimétriques et sur la dissipation dans le sol montrent que la dégradation est assez rapide et que l'infiltration est peu importante. La demi-vie par suite d'une dissipation dans le sol est de 8 à 66 jours (19 sites), l'infiltration ne dépassant pas 18 pouces. Dans les études lysimétriques, le centre du mouvement de masse se situait entre 6 et 18 pouces après 12 mois, et les concentrations cumulatives des produits de lixiviation (2 ans) se situaient entre 0,002 et 0,14 ppb (0,11 à 0,6% du produit appliqué).

Dans les végétaux: Le clopyralide n'est pas métabolisé par les végétaux.

Chez les animaux: On a constaté que le clopyralide administré aux rats par voie orale était éliminé rapidement et presque totalement dans l'urine.

13. Information sur l'élimination:

Produit non voulu inutilisé: Consulter Dow AgroSciences ou l'organisme de réglementation provincial.

Élimination des contenants: Nettoyer et éliminer les contenants vides en suivant les instructions qui figurent sur l'étiquette du produit. S'il n'y a pas d'instructions ou que les instructions sont ambiguës, consulter Dow AgroSciences au 800 667 3852 ou l'organisme de réglementation provincial.

14. Information sur le transport:

Pour les expéditions en vrac, ce produit est réglementé comme suit en vertu du règlement de la Loi sur le transport des marchandises dangereuses: **LIQUIDES INFLAMMABLES, N.S.A. (Isopropanol) Classe 3/UN1993/GEIII.** Pour les contenants <450 L, ce produit est classé comme «non réglementé» (TMD, article 1.33).

15. Information réglementaire:

Numéro d'enregistrement - Loi sur les produits antiparasitaires: 24085

Pour de plus amples renseignements, composer: 800 667 3852

Fiche maîtresse: 2805

État de la FS: Sections révisées:

1. Identification du produit

Remplace la fiche datée du: 21 janvier 2005

16. Autres renseignements

Classement selon le Code national de prévention des incendies: classe II

Indices de la NFPA: Santé: 2; Inflammabilité: 2; Réactivité: 1

Avis: Les renseignements que contient la présente fiche signalétique sont estimés exacts à la date d'entrée en vigueur précisée plus haut à la section 1 et sont susceptibles de changements par Dow AgroSciences Canada Inc. (DASCI) à tout moment. DASCI n'accepte aucune responsabilité qui pourrait résulter de quelque façon que ce soit de l'utilisation de fiches signalétiques qui ne sont pas publiées par DASCI, ou qui ont été modifiées sans l'autorisation écrite expresse de DASCI. Les utilisateurs de la présente fiche signalétique doivent s'assurer qu'ils ont en main la version autorisée la plus récente de cette fiche signalétique et doivent assumer toute responsabilité à cet égard. Toute incohérence ou toute anomalie dans le contenu de la présente fiche signalétique doivent être résolues en faveur de DASCI en se référant à la plus récente version de la fiche publiée par DASCI.